AVIS DU CONSEIL DES UNIVERSITÉS AU MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE SUR UNE DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU VOLET «SERVICES A LA COLLECTIVITÉ» DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT PÉDAGOGIQUE

(Code: 2301-0004)

Avis no 84.18
Dépôt légal - 2e trimestre
ISSN - 0709-3985
Sainte-Foy, le 21 juin 1985.

Table des matières

1. HISTORIQUE DU DOSSIER 1

   1.1 Obtention d'une 1re subvention en 1982-83 1

   1.2 Obtention d'une 2e subvention en 1983-84 2

   1.3 Demande d'une 3e subvention en 1984-85 2

2. EVALUATION DU 2e RAPPORT D'ETAPE ET DE LA DEMANDE D'UNE 3e SUBVENTION 3

3. RECOMMANDATION 4

1. HISTORIQUE DU DOSSIER

1.1 Obtention d'une 1re subvention en 1982-83

En octobre 1982 l'Université McGill soumettait au Comité des programmes une demande de subvention, dans le cadre du volet III du Fonds de développement pédagogique ("Services à la collectivité") pour un projet intitulé "Formation de moniteurs inuits pour un programme de préparation des enseignants inuits au Nouveau-Québec".

Les objectifs poursuivis et les clientèles visées étaient décrites comme suit dans le document de présentation:

> "Objectif: Etudier, sur le plan expérimental, les effets d'un programme de formation de moniteurs inscrits à un programme de préparation des enseignants au Nouveau-Québec. Nous supposons que les enseignants formés par des moniteurs inuits dans leur propre langue (l'inuttitut) auront une capacité professionnelle supérieure à celle des enseignants formés par des professeurs qalunaats (du sud).
>
> Clientèle: Enfants et enseignants inuits de onze localités de la côte de la baie d'Hudson et de la baie d'Ungava, relevant de la Commission scolaire Kativik, du Nouveau-Québec."

L'Université McGill annonçait à l'époque qu'elle comptait demander deux autres subventions pour ce projet: en 1983-84 et en 1984-85.

Après examen du projet, le Comité des programmes en recommanda l'acceptation au Conseil des universités. Celui-ci entérina cette recommandation dans son avis no 82.7 (16 décembre 1982).

1.2 Obtention d'une 2e subvention en 1983-84

En septembre 1983, l'Université McGill transmit au Comité un premier rapport d'étape et une demande pour une deuxième subvention.

Le Comité estima ce rapport satisfaisant et recommanda par conséquent au Conseil le versement de la deuxième subvention demandée. Le Conseil entérina cette recommandation dans son avis no 83.7 (26 octobre 1983).

1.3 Demande d'une 3e subvention en 1984-85

En mai 1985, le Comité reçut de l'Université McGill un second rapport d'étape et une demande pour une troisième et dernière subvention.

2. EVALUATION DU 2e RAPPORT D'ETAPE ET DE LA DEMANDE D'UNE 3e SUBVENTION

L'examen du second rapport d'étape a révélé au Comité que l'Université McGill avait respecté de manière satisfaisante le calendrier, les activités et l'évaluation de leurs résultats, initialement prévus dans le document de présentation du projet accompagnant la demande de la première subvention.

Par ailleurs, le Comité a été heureux de constater que la troisième subvention demandée respectait à 400$ près le budget présenté à l'occasion de la demande de la première subvention: 42 000$ sont sollicités auprès du Fonds de développement pédagogique au lieu des 42 400$ calculés au départ.

3. RECOMMANDATION

Compte tenu de l'évaluation qui précède, le Conseil des universités recommande au ministre de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie:

(d'accorder la troisième et dernière subvention solli-
(citée par l'Université McGill, dans le cadre du volet
(III du Fonds de développement pédagogique, pour son
(projet "Formation de moniteurs inuits pour un pro-
(gramme de préparation des enseignants inuits au
(Nouveau-Québec;

(d'inviter l'Université McGill à soumettre au Comité
(des programmes, au terme de son projet, un rapport
(faisant état, notamment, des résultats obtenus, de la
(méthodologie d'évaluation utilisée et des résultats
(de cette évaluation.

Cette recommandation a été adoptée lors de la 166e séance du Conseil des universités, tenue le 21 juin 1985.